

## ► Encadré 2 - Les femmes, premières victimes des violences conjugales

Sur la période de 2011 à 2018, d'après l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, les violences conjugales (violences physiques et/ou sexuelles exercées par le conjoint ou l'ex-conjoint) ont fait en moyenne 295 000 victimes par an en France métropolitaine, dont 213 000 femmes (72 %). En 2020, en France, 125 morts violentes au sein du couple ont été recensées par les services de police et unités de gendarmerie ; parmi les victimes, 102 sont des femmes. Hors homicides, les forces de sécurité ont recensé 159 400 victimes de violences conjugales commises par leur partenaire (+ 10 % par rapport à 2019), dont 139 200 femmes (87 %). Il s'agit majoritairement de violences physiques volontaires ayant entraîné ou non une incapacité totale de travail. Depuis 2017, les faits de violence conjugale enregistrés ont augmenté de 42 %, traduisant probablement en partie une évolution des comportements des femmes victimes, davantage incitées qu'avant à déclarer les faits (mouvement #MeToo, Grenelle des violences conjugales en 2019) [Benaddou, 2021]. La crise sanitaire et les différents confinements ont aussi eu un impact important sur l'activité des numéros d'appel et des plateformes traitant des violences faites aux femmes. Le service 3919 a par exemple pris en charge 22 % d'appels de plus en 2020 qu'en 2019 (99 538 appels). Les violences conjugales enregistrées comme commises pendant le premier confinement de 2020 font état d'un nombre de victimes 10 % plus élevé qu'à la même période en 2019. Au deuxième confinement, ce nombre est toutefois en baisse de 13 % par rapport à 2019 [Hama, 2021].

Toujours selon l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, sur la période 2016-2018, en France métropolitaine, les violences strictement sexuelles – viols, tentatives de viol et attouchements sexuels – ont fait en moyenne 294 000 victimes par an parmi les personnes âgées de 18 à 75 ans, soit 0,7 % de la population de cette classe d'âge. Parmi ces victimes, 31 % ont déclaré avoir subi un viol et 14 % une tentative de viol. Ces victimes sont très majoritairement des femmes (81 %) et souvent de jeunes adultes tous sexes confondus, les 18-29 ans représentant 39 % des victimes. Dans 28 % des cas, le conjoint ou l'ex-conjoint (au sens large : concubin, pacsé, petit ami, etc.) est l'auteur des violences sexuelles [SSMSI, 2021]. S'agissant des viols ou tentatives de viol, neuf femmes adultes sur dix qui en sont victimes connaissent leur agresseur (dans 45 % des cas, le conjoint ou l'ex-conjoint) [Benaddou, 2021].

Selon l'enquête *Violences et rapports de genre* de l'Ined, parmi les personnes qui déclarent avoir subi un (ou des) viol(s) ou tentative(s) de viol, 56 % des femmes et 76 % des hommes ont été agressés pour la première fois avant 18 ans (40 % des femmes et 60 % des hommes avant 15 ans) [Hamel *et al.*, 2016]. Parmi les violences sexuelles sur mineurs enregistrées par les forces de sécurité en 2020, une agression sur trois a lieu dans le cadre du cercle familial et 81 % des victimes sont des filles [Benaddou, 2021].